



PRÊT D'HONNEUR DEVELOPPEMENT ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES SUR LA CAPSO ET LA CCPL

Proposer aux porteurs de projets de création d'entreprise un accompagnement et un financement sans intérêts ni cautions personnelles pour renforcer les fonds propres de l'entreprise créée.

Accompagner le développement économique et de l'emploi du territoire

Favoriser la bancarisation des projets.

NATURE DU PRET Prêt personnel au(x) dirigeant(s) exerçant le contrôle effectif de l'entreprise

MONTANT DU PRET Dans la limite de 30% du plan de financement initial,
les prêts d'honneur ne peuvent pas être supérieurs au prêt bancaire associé
1 à 5 emplois → 20 000 € maximum
6 emplois et plus → 40 000 € maximum

DUREE DE REMBOURSEMENT 60 mois maximum

DIFFERE DE REMBOURSEMENT 0 à 6 mois

TAUX D'INTERET 0%

GARANTIE DU PRET Garantie BPI France de 0.90% à 1.86% du prêt octroyé

COFINANCEMENT Prêt bancaire ou assimilé obligatoire pour tout projet

CIBLE Entreprises en développement ayant clôturé au moins un premier exercice comptable de 12 mois dont le siège/établissement est situé sur la CAPSO ou la CCPL et ayant des besoins d'investissements

SECTEURS D'ACTIVITE Tous types d'activité sauf intermédiation financière, promotion et location immobilière (ainsi que leurs intermédiaires), hébergement en gîte.

FORME JURIDIQUE Entreprises individuelles et sociétés (microentreprises et SCI exclues)

MONTAGE DU DOSSIER BGE, CCI, CMA, expert-comptable ou un professionnel de la création/reprise/croissance.

INSTRUCTION DU DOSSIER Instruction et expertise du dossier par Initiative Pays de Saint-Omer qui procède à l'analyse technique et financière du projet,

ATTRIBUTION Présentation par le porteur de projet de sa demande au comité d'agrément, qui expertise la viabilité du projet et statue sur la demande de prêt d'honneur, son montant et ses modalités de remboursement.

Avec le soutien de :





**PRÊT D'HONNEUR DEVELOPPEMENT
ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES
SUR LA CAPSO ET LA CCPL**

LISTE DES PIECES

pour une demande de prêt d'honneur en développement d'entreprise auprès d'Initiative Pays de Saint-Omer

Le(s) porteur(s) de projets

- ☐ Copie de carte d'identité recto/verso
- ☐ CV à jour+ photo
- ☐ Dernier avis personnel d'imposition

Le projet

- ☐ Business plan (présentation du projet, produit, marché, emplacement, concurrence, communication, juridique, moyens humains et matériels...)
- ☐ Plan de financement sur 1 an
- ☐ Compte de résultat prévisionnel sur 1 an
- ☐ Plan de trésorerie sur 1 an
- ☐ Principaux devis
- ☐ Deux derniers bilans de l'entreprise
- ☐ Chiffre d'affaires depuis la clôture du dernier exercice
- ☐ Extrait d'immatriculation (Extrait K-bis par exemple)
- ☐ Statuts en cas de société
- ☐ Bail commercial (projet ou ancien), le cas échéant
- ☐ Licence d'exploitation de marque ou contrat de franchise, le cas échéant

Si projet de reprise d'une entreprise :

- ☐ Compromis de cession (ou protocole d'accord)
- ☐ 3 derniers bilans du cédant
- ☐ Le chiffre d'affaires depuis la clôture du dernier exercice de l'entreprise reprise

En cas de rachat de parts sociales :

- ☐ Situation comptable de moins de 3 mois
- ☐ Echéanciers des prêts professionnels en cours de l'entreprise reprise

Attention : Dans le cadre de l'étude de la demande de prêt d'honneur, des éléments complémentaires pourront être demandés.

INITIATIVE PAYS DE SAINT-OMER

Vos contacts :



03.28.52.90.36



contact@initiative-paysdesaintomer.fr



www.initiative-paysdesaintomer.fr



16 Place Victor Hugo
62500 SAINT-OMER

Membre de



Partenaire de

